



Plan Climat Air Energie **Territorial**

10 novembre 2020, Chantérac



- Réseau électrique Réseau gaz Eclairage public Mobilité durable Transition énergétique

sde24.fr



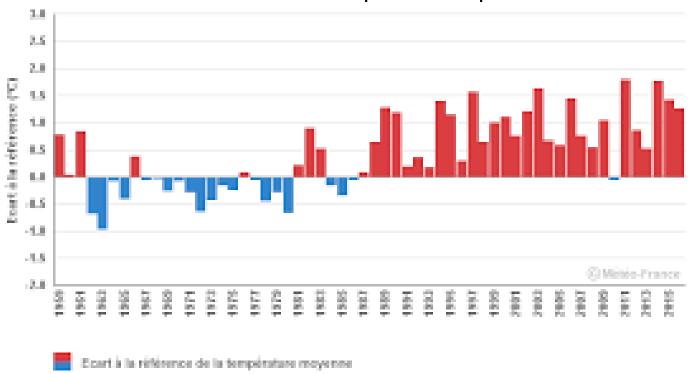
2

POURQUOI UN PLAN CLIMAT?



Un changement déjà engagé : Les 10 années les plus chaudes intervenues au 21^{ème} siècle

Ecart à la moyenne des température en Nouvelle-Aquitaine depuis 1959





POURQUOI UN PLAN CLIMAT?

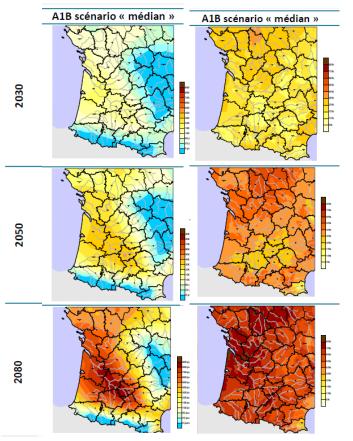


3

Les tendances:

- +2°C à 2050, jusqu'à +4°C en 2080
- modification des précipitations, événements extrêmes
- Augmentation du nombre de journées chaudes
- Augmentation en conséquence de la sécheresse des sols

Evolution des jours de canicule / Evolution des sécheresses



Evolution des températures et des précipitations. Etude MEDCIE Grand Sud-Ouest, 2011



Qu'est-ce qu'un Plan Climat? 50



1

Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

Décrit dans la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 :

- → L'EPCI est coordinateur de la transition énergétique sur son territoire
- → Le PCAET doit être élaboré au niveau intercommunal
- → Il est obligatoire pour le EPCI de plus de 20 000 habitants
- → Les EPCI de moins de 20 000 habitants pourront toutefois s'engager dans une démarche volontaire de réalisation d'un PCAET et pourront ainsi participer à la réalisation des objectifs fixés par la loi TECV et/ou anticiper les obligations d'élaboration de PCAET qui pourraient leur être imposées dans l'avenir.



Qu'est-ce qu'un Plan Climat? SDE



5

- → Document de **planification** établi à l'échelle intercommunale et qui fixe les objectifs de l'EPCI en matière de :
 - Baisse des consommations d'énergie
 - Diminution des émissions de gaz à effet de serre
 - Augmentation de la production d'Energies Renouvelables
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Adaptation au changement climatique
- → Il ne porte pas que sur les compétences de la communauté de communes mais sur l'ensemble des composantes d'un territoire :
 - Habitat
 - Développement économique, y compris agriculture et forêt
 - Transports
 - Services
 - ...



ETAPES D'UN PLAN CLIMAT



6

- 1. Diagnostic
 - Etat des lieux transversal
- 2. Stratégie
 - Orientations stratégiques du projet (horizons 2030 et 2050)
 - Objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants, maîtrise de l'énergie, adaptation au changement climatique et production d'Energies Renouvelables
- 3. Programme d'actions
 - Actions opérationnelles programmées sur 6 ans : portage public et privé
- 4. Suivi et évaluation
 - Indicateurs de suivi et évaluation après 3 ans
 - Révision du PCAET tous les 6 ans

Evaluation Environnementale Stratégique

Durée: 18 mois



PROPOSITION DU SDE 24



7

- → La loi autorise le SDE 24 à porter pour le compte des EPCI qui le souhaitent, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial
- → Le SDE 24 porte un marché d'assistance à l'élaboration des Plans Climat pour les EPCI :
 - Démarche facilitée (bureaux d'études recrutés)
 - Gain financier par une économie d'échelle
 - Données de diagnostic achetées par le SDE 24
- → A ce jour, 8 EPCI ont adhéré à la démarche :
 - 2 EPCI « obligés » : plus de 20 000 habitants
 - 6 EPCI « volontaires » : moins de 20 000 habitants



LES EPCI ENGAGÉS



8

EPCI inscrits dans la démarche du SDE 24

EPCI du Bergeracois





PROPOSITION DU SDE 24



9

- → Accès des EPCI signataires de la convention Paquet Energie
 - Climat à l'accord-cadre d'élaboration des Plans Climat

→ Coût pour la Communauté de Communes :

Coût du bureau d'études	33 254 €
Aide de l'ADEME	7 696 €
Aide du SDE 24	3 848 €
Communauté de Communes (sur 2 exercices au moins)	21 709 €

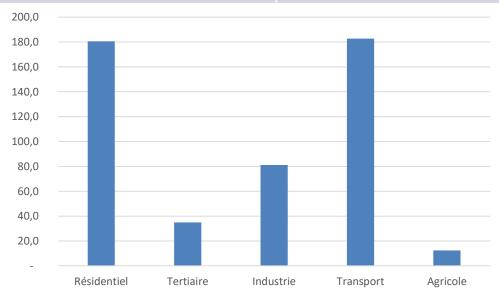


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES



10 Consommation d'énergie

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energie par habitant	26 MWh	28 MWh
Facture énergétique	60 millions €	1 162 M €
Facture par habitant	3 148 €	2 791 €



- → Une énergie très coûteuse
- → Domination du résidentiel et des transports

Source : AREC, 2017

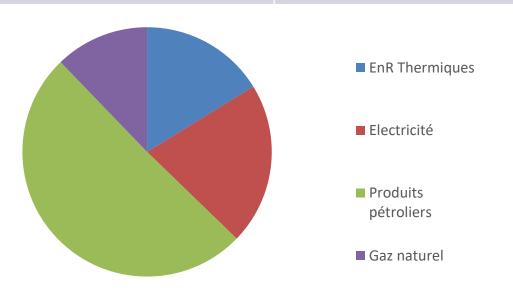


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES



11 Consommation d'énergie

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energie par habitant	26 MWh	28 MWh
Facture énergétique	60 millions €	1 162 M €
Facture par habitant	3 148 €	2 791 €



→ Dépendance au pétrole et, plus généralement, à des énergies produites à l'extérieur du territoire

Source : AREC, 2017



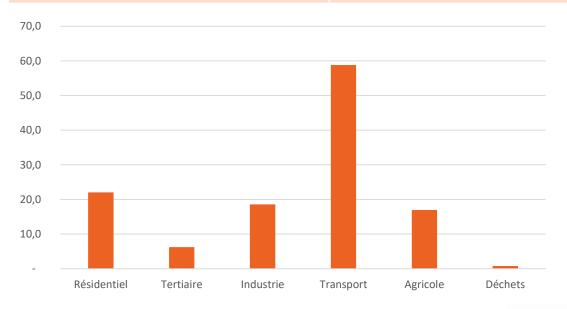
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES



12

Gaz à Effet de Serre

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Emissions énergétiques	106 000 T	2 091 000 T
Emissions non énergétiques	18 000 T	1 219 000 T
Emissions totales par habitant	6,6 T	7,9 T



- → Une forte part des transports
- → A compléter par un diagnostic sur les usages

Source: AREC, 2017



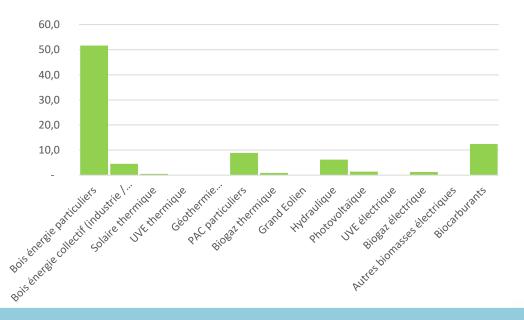
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES



13

Energies Renouvelables

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energies renouvelables	88 GWh	2 053 GWh
Dont bois-énergie	59 %	68 %
Part dans la conso d'énergie	18 %	18 %



- → Place prépondérante du bois
- → Potentiel économique des autres filières

Source: AREC, 2017



LES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES



14

La stratégie du Plan Climat intercommunal doit respecter les objectifs nationaux et régionaux :

Nationaux : Loi Energie-Climat, Stratégie bas carbone :

Consommation d'énergie : - 20 % en 2030 (2012)

Emissions de gaz à effet de serre : - 27 % en 2030 (2013)

Part des énergies renouvelables : 33 % en 2030

SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement :

Consommation d'énergie : - 30 % en 2030 (2010)

Emissions de gaz à effet de serre : - 45 % en 2030 (2010)

Part des énergies renouvelables : 50 % en 2030



LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE



15

- En plus des enjeux liés au dérèglement climatique, des enjeux locaux renforcent l'intérêt du Plan Climat :
 - pour la population
 - Dépenses énergétiques des logements
 - Dépendance au véhicule individuel des ménages
 - pour le maintien ou développement économique
 - Compétitivité et innovation (industrie et tertiaire)
 - Renforcement de filières locales (bâtiment, énergies renouvelables)
 - Adaptation au changement climatique (agriculture et sylviculture)





16

Exemples d'actions :

Rénovation des bâtiments

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Programmation d'audits et plan pluriannuel d'investissement sur les bâtiments publics
- Application du « décret tertiaire »





17

Exemples d'actions :

Activités économiques

- Favoriser les circuits courts : projet alimentaire territorial
- Soutenir la filière bois : construction énergie
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles induites par le changement climatique
- Mobiliser les entreprises du bâtiment dans la rénovation





18

Exemples d'actions :

Aménagement, urbanisme

- Mener PLUi et Plan Climat de manière concomitante
- Prendre en compte les risques naturels dans les documents d'urbanisme
- Traiter les îlots de chaleur dans les bourgs / centres-villes
- Créer des aménagements exemplaires
- Prévenir le risque d'incendie





19

Exemples d'actions :

Mobilité

- Réinvestir les centres-bourgs et limiter l'étalement urbain
- Navette ferroviaire Mussidan Niversac
- Développer l'intermodalité : pôles d'échange
- Mise en place d'un schéma cyclable





20

Exemples d'actions :

Energies renouvelables

- Faciliter les projets photovoltaïques sur toitures publiques et privées : cadastre solaire
- Développer le financement participatif local : création d'une société citoyenne
- Planifier dans le PLUi : foncier favorable ou non





21

Exemples d'actions :

Collectivités exemplaires

- Stratégie de diminution des consommations de l'éclairage public : rénovation – codes-temps – redimensionnement
- Suivi des consommations d'énergie du patrimoine bâti
- Conditions environnementales dans les marchés publics
- Communiquer auprès des habitants sur les actions : animations locales, cafés climat ...





22

Exemples d'actions :

Adaptation au changement climatique

- Faciliter les projets photovoltaïques sur toitures publiques et privées
- Gestion de la ressource en eau, préservation des zones humides
- Végétaliser les espaces publics
- Adapter les essences forestières



PROCHAINES ETAPES



23

- Si la Communauté de communes délibère favorablement :
 - Convention CdC / SDE 24
 - Bureau d'études commence son travail de diagnostic
 - Mise en place de groupes de suivi du Plan Climat :
 - Pilotage : élus
 - Mobilisation: des entreprises, des institutionnels, agriculteurs, associations...
 - Appui du SDE :
 - Animation départementale
 - Aide au suivi et à l'évaluation





Merci de votre attention